

BUREAU FEDERAL

Réunion du 1^{er} juillet 2016 à Paris

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président
Mmes Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU, Nathalie
LESEDEMA, Stéphanie PIOGER,
M. Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre
HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME, Gérald NIVELON, Alain SALMON

Excusé : M. Alain BERAL

Invités : Mmes Yolaine COSTES et Yannick SOUVRE
M. Patrice ALEXIS, Paul MERLIOT et René KIRSCH

Assistent : M. Raymond BAURIAUD, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Matthieu SOUCHOIS, Gilles
THOMAS, Christophe ZAJAC
Mme Léa DUMAS

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	2016-06-03 0 Le CDD spécifique du sportif V2
	2	2016-06-30 0 Commission Juridique V2
	3	2016-06-30 1 BF FFBB délégation haut niveau VF
	4	Liste des Arbitres à Aptitude Haut Niveau 2016-2017
	5	Liste des Observateurs à Aptitude Haut Niveau 2016-2017
	6	Arrêté 13 06 2016 surveillance médicale SHN
	7	2016-07-01 BF 4-SPORTIVE Engagements en Championnats de France Seniors (Saison 2016-2017)
	8	2016-07-01 BF 4-SPORTIVE Engagements en Championnats de France Jeunes (Saison 2016-2017) - VFIN
	9	2016-07-01 BF 4- SPORTIVE Formules des Coupes de France (Saison 2016-2017) - VFIN
	10	Liste Arbitres à Aptitude Championnat de France 2016-2017 V2
	11	Liste OTM à Aptitude Haut Niveau 2016-2017
	12	2016-07-01 BF Charte des officiels V1 TBE
	13	2016-06-21 Document Financier AG 2016 VF
	14	2016-07-01 BF Secrétariat Général V1 TBE
	15	2016-07-01 0 Commission Fédérale Officiels V2 TBE
	16	2016-10-15 0-AGFFBB 2016 Programme V9 CBD
	17	2016-10-15 0-AGFFBB 2016 ODJ V3 TBE

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres et invités présents.

A la clôture de la saison le nombre de licenciés a été battu.

L'Equipe de France Sénior Féminine s'est qualifiée pour les Jeux Olympiques.

Des remerciements sont adressés à Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'Etat chargé des Sports, pour l'aide apportée à l'organisation du TQO.

2. Présidence

a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT fait un point sur le conflit entre la FIBA, FIBA Europe et ECA. Cette dernière a communiqué la liste des 24 clubs inscrits en Eurocup. Aucun club français ne figure parmi eux.

La FIBA Europe a adressé un courrier aux fédérations concernées qui ont jusqu'au 4 juillet pour donner leur position définitive contre leurs clubs engagés en Eurocup.

En Allemagne, la situation est particulièrement difficile ; elle est liée aux liens conventionnels entre la Fédération, la Ligue professionnelle et les clubs professionnels.

A Munich, dans le cadre du conflit entre FIBA, FIBA Europe et ECA, l'injonction prise au mois de juin contre FIBA Europe a été annulée ; décision positive pour la FIBA Europe.

L'objectif de la FIBA et FIBA Europe est de protéger le modèle sportif européen tel qu'il existe aujourd'hui.

b. Bilan TQO Féminin et perspectives TQO Masculin

L'Equipe de France Sénior Féminine est actuellement en préparation dans le Sud-Ouest. Elle partira ensuite en Slovénie pour affronter la Turquie puis aux Etats-Unis pour participer à un tournoi.

L'Equipe de France Masculine a fait 2 matches de préparation de qualité. Leur TQO s'annonce difficile compte tenu des équipes présentes.

c. Déplacement des U20F en Turquie

Jean-Pierre SIUTAT informe le Bureau que suite aux attentats qui ont eu lieu en Turquie, le déplacement des U20F à Istanbul a été annulé. A la place elles sont parties en Pologne afin de disputer des matches amicaux.

d. Elections régionales et départementales

Jean-Pierre SIUTAT fait ensuite un point sur les élections dans les structures régionales et départementales qui sont à présent terminées. Il n'y a pas de surprise particulière.

Il ajoute que les président(e)s sortants seront invités au repas de gala de l'Assemblée Générale de la Fédération.

e. Organigramme fédéral : évolutions

Christophe ZAJAC présente la réorganisation du pôle juridique qui est désormais scindé en trois départements :

- Contrôle de la pratique – dirigé par Antoine LEGENTIL
- Affaires Juridiques– dirigé par Amélie MOINE
- Service institutionnel- Christophe ZAJAC et Amélie MOINE.
Le Suivi réglementaire sera assuré par Amélie MOINE, en lien avec Antoine LEGENTIL et Christophe ZAJAC

f. Indemnités des arbitres dans les compétitions territoriales

Jean-Pierre SIUTAT informe les membres du Bureau qu'il a constaté que les pratiques dans les territoires ne sont pas en phase avec les décisions prises par la Fédération.

Ce sujet sera débattu lors du Comité Directeur du lendemain.

3. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER présente la situation du club de Nîmes (NF3) qui a fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire et a été relégué en Région.

Elle expose ensuite le cas du club de l'Etendard de Brest (NM3) qui a fait l'objet d'une liquidation judiciaire prononcée le 3 juin 2016. L'association de l'Etendard 1952, nouvelle association créée en mai 2016, a transmis à la Commission Fédérale Règlements une demande de transfert des droits sportifs du club liquidé. Le nouveau club demande à être engagé en Région. Sous réserve de l'avis favorable de la Commission Fédérale et du respect des conditions réglementaires il reviendra à la Ligue Régionale de Bretagne de définir le niveau d'engagement de cette équipe.

Jean-Pierre SIUTAT fait part aux membres du Bureau de la demande d'Alain CATTELLE, Président du Comité du Nord, sur la licence loisir : il souhaite qu'un joueur ayant une licence loisir dans un club puisse passer en compétition au sein du même club sans compter comme muté, la saison suivante.

Validation du Bureau Fédéral pour adoption lors du Comité Directeur du 2 juillet

b. Composition de la commission d'appel d'offre pour le nouveau prestataire assurance

Christophe ZAJAC présente la Commission constituée afin de sélectionner le prochain prestataire d'assurance. Elle sera composée de Jean-Pierre HUNCKLER, Alain CONTENSOUX et Christophe ZAJAC. Transmission du dossier à effectuer lors du dernier Bureau Fédéral de la mandature.

c. Situation du FC Mulhouse

Stéphanie PIOGER résume la réunion du 25 juin à laquelle elle a participé avec le club omnisports de Mulhouse et les acteurs locaux. Le club accepte de laisser sortir la section féminine qui évolue en NF1 de l'omnisport et conserve la section masculine (NM1 rétrogradé en NM2). La Fédération avait été sollicitée afin d'aider le club dans ce processus.

Le club, section masculin, n'est par ailleurs pas à jour de ses dettes envers la Ligue et le Comité. Si la situation n'est pas régularisée au 15 juillet, il ne pourra pas être engagé. Enfin, dans le cadre de son engagement en NM2, la CCG recevra le club au plus tôt.

d. Le Contrat à Durée Déterminée spécifique

Stéphanie PIOGER présente la loi du 27 novembre 2015 visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale laquelle remplace le CCD d'usage sportif par un CDD spécifique de 12 mois qui prend fin à l'issue de la saison sportive (Annexe 2). Un accord de branche ou à défaut un règlement fédéral peut toutefois autoriser à déroger à cette durée minimum de 12 mois.

Une proposition de modification réglementaire allant dans ce sens sera présentée au Comité Directeur du 2 juillet.

e. Commission Fédérale Juridique

i. Saison 2015/2016 jusqu'au terme de la mandature : annulation délibération et validation nouvelle composition

- Commission Fédérale Juridique – saison 2014/2015 : information erreur matérielle – annulation de sa délibération du 21 novembre 2014.

- Commission Fédérale Juridique – saison 2015/2016 jusqu'au terme de la mandature : validation nouvelle composition (Annexe 2).

Validation de la composition de la Commission Juridique

4. Délégation à la Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD fait un point concernant la communication autour des Equipes de France. Les derniers matches de l'Equipe Masculine à Bercy et Rouen ont été des succès notamment en termes de communication et de marketing. La boutique a réalisé de très bons résultats sur ces 2 sites.

Le match des filles à Anglet contre le Brésil est un match d'entraînement dans un gymnase – et non une salle pouvant accueillir beaucoup de public – habillé aux couleurs de l'équipe et de nos sponsors. Pas de TV possible.

Communication sur Mission Rio avec les bleues et à Manille avec les masculins. Partenariat avec le magazine « Les Sportives » dont Sandrine GRUDA fait actuellement la couverture (N°2 juillet-août-septembre).

Si les Garçons se qualifient à Manille, une réunion est prévue le 11 juillet à Paris.

Lors des matches de l'Equipe de France Masculine à l'étranger, il est difficile de travailler avec les Fédérations, notamment sur la diffusion des matches en France. Ce n'est pas anticipé. Ce n'est pas bon pour la FFBB et nous met en difficulté avec nos partenaires. Or il y a de très nombreux matchs à l'étranger cette année et peu en France.

La préparation de l'Open de 3x3 à Orléans est en cours. Nous présenterons la nouvelle identité des tournois 3x3 lors de l'Open de France.

L'Open de la LFB se déroulera à la Halle Carpentier.

Cette année, le trophée Alain Gilles décerné durant l'Assemblée Générale de la Fédération prendra également en compte le vote du public ce qui augmentera la notoriété de ce nouveau trophée (deuxième année).

Nombreuses négociations (compliquées) avec nos partenaires actuellement et bientôt fin de la consultation en cours sur le contrat équipementier.

Dans le cadre de « The Bridge », la France accueillera le Championnat du Monde de 3x3 – qui s'appellera désormais Coupe du Monde – du 17 au 21 juin 2017. Ce sera la 1^{ère} fois que la France organise un Championnat du Monde Sénior.

b. Basketteurs de légende

Françoise AMIAUD présente les joueurs et joueuses sélectionnés pour figurer parmi les « Légendes de l'Equipe de France ».

5. Délégation au Haut Niveau

a. Point général

Philippe LEGNAME fait un point sur les équipes engagées en LFB, en Eurocoupe, en Euroleague, en LF2 et en NM1 pour la saison 2016-2017 ainsi que sur les prochaines échéances. (Annexe 3)

b. Proposition des listes des arbitres HN et observateurs

Paul MERLIOT expose la liste des arbitres à Aptitude Haut Niveau et des Observateurs : 89 noms, 1 seule descente du Haut Niveau vers le Championnat de France. Accession de 2 femmes vers le Haut Niveau (Annexe 4)

Proposition de porter ces listes au Comité Directeur pour validation

Une dérogation est accordée à une arbitre qui souhaite prendre une 2^{ème} année sabbatique.

Trois nouveaux Observateurs ont été recrutés : Philippe MANASSERO, Jacques BOUE et Patrick TAFFIN (Annexe 5).

c. Suivi médical de référence

Jean-Yves GUINCESTRE présente un nouvel arrêté concernant le suivi médical des sportifs de Haut niveau et des Pôles Espoirs. (Annexe 6)

La Fédération devra donner des directives une fois l'analyse de l'impact économique pour l'INSEP et les Pôles.

6. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives

a. Point général

Jean-Marc JEHANNO évoque la demande des Ligues des Antilles à participer à des compétitions organisées par FIBA Amérique sans affiliation. Accord donné pour participer à des compétitions. Il faut définir les compétitions concernées et les règles de participation.

b. Championnats de France Senior – Point sur les engagements

Alain SALMON soumet la liste des équipes actuellement engagées en Championnat de France Sénior pour la saison 2016-2017(Annexe 7)

Si besoin, une consultation à distance du Bureau Fédéral pourra être organisée le 13 juillet prochain pour valider les derniers engagements.

c. Championnats de France Jeunes - Liste des engagements – U15 et U18 Elite

Alain SALMON détaille la liste des équipes engagées en Championnats de France U15 et U18 Elite pour la saison 2016-2017 (Annexe 9)

La Ligue Régionale de Franche Comté a restitué tardivement une place en NF U18 Elite. Le Bureau Fédéral a décidé d'attribuer une place supplémentaire à la Ligue Régionale du Poitou-Charentes en Championnat de France NF U18 ELITE pour la saison 2016/2017 (et seulement pour cette saison) pour le club de BRESSUIRE LE REVEIL (2179006).

Validation par le Bureau Fédéral de la proposition d'Alain SALMON de demander aux Ligues Régionales un retour des équipes retenues au 31 mai de chaque saison pour une validation lors du Bureau Fédéral de juin.

d. Formules des Coupes de France

Il expose ensuite les formules des Coupes de France pour la saison prochaine (Annexe 9).

Validation par le Bureau Fédéral de la proposition de la Commission Fédérale Sportive
--

e. Commission Fédérale des Officiels :

i. Proposition des listes d'arbitres à aptitude Championnat de France et OTM à aptitude Haut-Niveau

Thierry BALESTRIERE soumet au Bureau Fédéral la liste des arbitres à aptitude Championnat de France et OTM à aptitude Haut-Niveau (Annexes 10 et 11)

Accord pour faire valider ces listes par le Comité Directeur

ii. NM1 : désignation des OTM en NM1 et composition des tables de marque

Suite à une demande reçue par Jean-Pierre SIUTAT concernant la désignation des OTM en NM1, il a été décidé un Statu Quo concernant les désignations : les OTM intervenant sur les rencontres de NM1 resteront désignés par la CFO

Composition des tables de marque en NM1 : le Bureau Fédéral confirme le maintien de la composition effective lors de cette saison : 3 OTM de niveau CF1, à potentiel HN.

Un groupe de travail va être formé entre le pôle Formation et le pôle Territoire afin de réorganiser la formation et la gestion des OTM.

Jean-Pierre SIUTAT fait part de la demande de Frédéric CHALOUPY de reprendre la présidence de la CFO jusqu'à la fin de la mandature. Après discussion, Le Bureau Fédéral ne souhaite pas donner une suite favorable à cette demande.

f. Charte des Officiels – Point de situation chiffrée (Annexe 12)

Conformément aux engagements pris, un point de situation définitif, au 30/06, est présenté

Le Bureau Fédéral décide que la FFBB informera chaque club de sa situation, créateur de points passion club, sanctionnable, ou exonéré de sanction financière.

7. Délégation aux Territoires

a. Réforme territoriale :

i. Présentation et validation du projet de statuts des CCR

Les CCR, tels qu'ils existent actuellement, sont des sous commissions fédérales sans personnalité juridique. Cependant, dans certaines nouvelles régions, le Conseil Régional souhaite n'avoir qu'un seul interlocuteur concernant les attributions de subventions. Il est donc proposé, pour les territoires qui le nécessitent, de créer une structure juridique qui sera une personne morale associative qui aura en plus des missions de réflexion, proposition, réception et distribution des subventions aux Comités et Ligues qui continueront d'exister.

Des statuts types sont disponibles. Ces statuts ne préfigurent en rien les statuts des futures Ligues ou Comités.

ii. Synthèse des états des lieux

Les notes d'opportunité des CCR ont été réceptionnées et serviront à établir la future cartographie territoriale.

8. Délégation à la Jeunesse

a. Point général

Lors du Comité Directeur seront présentés :

- Forum Mini Basket de Caen
- Partenariats éducatifs (OBE, UNSS, USEP)
- Challenge des Pôles espoirs

La FFSU a sollicité la Fédération dans le cadre du Haut Niveau (Alain GAROS et Stanislas HACQUARD) pour des représentations à l'étranger (Championnat du Monde de 3x3, Championnats Universitaires...).

Extension des C.U.B niveau universitaire et travailler à l'évolution du Championnat universitaire.

Du fait du relèvement des dates du calendrier Coupes de France, il a fallu revoir le calendrier général (challenge benjamins, benjamines notamment).

Cet été vont être mis à jour le nouveau programme, la plaquette et le poster en fonction des résultats des Equipes de France aux J.O.

Jean-Pierre SIUTAT précise que durant l'Assemblée Générale sera présentée une vidéo résumant la mandature. De plus, concernant la politique des clubs, il faudra prévoir dans « l'étoilisation » des clubs davantage que la restructuration des labels existants, en prenant en compte les activités réalisées par les clubs.

9. Trésorerie

a. Point général

Les comptes sont en cours de clôture. La Fédération génère de plus en plus d'activité qui nécessite donc davantage de contrôles.

Le record de licences a un impact sur le budget qui est en augmentation de 7%.

Un recadrage budgétaire sera à effectuer en décembre après les élections en fonction des nouvelles équipes et des fléchages budgétaires qui seront faits.

b. Budget prévisionnel

Jean-Pierre HUNCKLER présente le budget prévisionnel pour la saison 2016-2017 pôle par pôle (Annexe 13).

Le budget est validé par le Bureau Fédéral ainsi que la création d'un Fonds d'Aide à la Réforme Territoriale (FART). Il sera soumis pour adoption au Comité Directeur

10. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE fait un point général sur la Secrétariat Général (Annexe 14).

b. Validation de la composition des Commissions

La Commission fédérale des officiels est présentée au Bureau (Annexe 15)

Validation de la liste. Confirmation de l'absence de Président

La gestion opérationnelle de la CFO sera assurée par un Vice-Président

c. Programme Assemblée Générale 2016

L'Assemblée Générale ordinaire aura lieu le samedi 15 octobre au matin et l'Assemblée électorale aura lieu l'après-midi. Il n'y aura pas de Comité Directeur le dimanche (Annexe 16).

Le Programme de l'Assemblée Générale est validé par le Bureau Fédéral

d. Validation de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale

Présentation de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale (Annexe 17).

Validation de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale

11. Questions diverses

Yolaine COSTES signale qu'à Mayotte l'insécurité est un vrai frein au développement du Basket. Elle ajoute que 3 jeunes du Pôle Espoir de la Réunion sont actuellement en Equipe de France. Enfin, le CREPS est en cours de restructuration.

Matthieu SOUCHOIS indique que le Campus 2016 est complet avec 100 participants.

Gérald NIVELON souhaite savoir s'il est possible de licencier des sans-papier, notamment dans un but d'insertion. Jean-Pierre SIUTAT et Stéphanie PIOGER l'informent que ce n'est pas possible à l'heure actuelle. Si un club veut accueillir des joueurs sans-papier, il devra notamment souscrire une assurance responsabilité civile pour être couvert en cas d'accident car ils ne pourront pas être licenciés et donc être couverts par l'assurance de la Fédération.

Gérald NIVELON indique que la FFBB participe au Comité d'Expertise Environnementale de la candidature des JOP à Paris en 2024.

Alain SALMON a participé à une réunion de fin de saison avec les membres de la Commission Sportive. C'était pour lui un réel plaisir de travailler avec les opérationnels de la Fédération.

Patrice ALEXIS remercie Jean-Marc JEHANNO pour son travail sur St Martin.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le samedi 27 août 2016 au Pic du Midi.